YERRES

Service des Sports,
Loisirs, Jeunesse
N° TEL : 01.69.49.79.00
N/Ref.: NDA/AB/CM

DECISION N° 2000/124

OBJET : Convention entre la Commune d'Yerres et la SARL Sports Vacances Formation
Séjour sportif du secteur jeunesse du 16 au 22 Juillet 2000 à YSSINGEAUX (42)

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDERANT que la commune souhaite organiser un séjour sportif à YSSINGEAUX du 16 au 22 Juillet 2000 pour 9 personnes (8 jeunes et 1 animateur)

CONSIDERANT que la proposition de la de la SARL "Sports Vacances Formation" correspond aux intérêts de la commune,

DECIDE

De signer la convention correspondante, établie par la SARL "Sports Vacances Formation" d'un montant de quinze mille trois cent soixante francs T.T.C.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la Commune, Exercice 2000 - Fonction 4 - Sous Fonction 422 - Article 6288.

Fait à Yerres, le 19 Mai 2000

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) N° 13

Le Député-Maire,

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
29 MAI 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY